



PROMSOC Supérieur Mons-Borinage

Avenue du Tir 10, 7000 MONS

Tél : +3265 39 89 39 Fax : +3265 33 44 71

Courriel : superieur@promsoc.net

WWW.PROMSOC.NET

Implantations

Avenue du Gouverneur E. Cornez, 1
7000 Mons

Route de Valenciennes, 58
7301 Hornu

Plan d'actions actualisé

Bachelier en marketing



Implantations et lieux d'enseignements

Novembre 2016

Table des matières

Table des matières.....	1
Préambule.....	2
Introduction.....	3
1. Définir et assumer une identité singulière	4
2. Professionnaliser davantage encore en s’ouvrant sur le monde extérieur	4
2.1. A travers les contacts avec le milieu professionnel.....	4
2.2. A travers les stages.....	4
2.3. A travers les épreuves intégrées	5
3. Développer la coordination pédagogique.....	5
Plan d’actions actualisé – Bachelier en marketing	7

Préambule

Dans le cadre du plan décennal d'évaluation des programmes, notre établissement d'enseignement de promotion sociale s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue et maintient un engagement actif vers une culture qualité intégrée.

La phase de suivi à mi-parcours permet de valoriser les améliorations apportées en informant les parties prenantes des actions menées. Plus particulièrement, les préparations du dossier et de la visite permettent de renforcer la participation des acteurs internes et externes à la démarche qualité. Elle permet également de faire le point, en bénéficiant d'avis et de conseils extérieurs, sur notre conduite du changement et de consolider celle-ci.

C'est dans cette perspective que le présent plan d'action actualisé a été rédigé. Il concerne l'organisation de l'Enseignement supérieur au sein de l'établissement PROMSOC supérieur Mons-Borinage et plus particulièrement de la section « Bachelier en Marketing ».

Introduction

Notre institution, PROMSOC Mons-Borinage, fait partie de l'Enseignement de Promotion Sociale (EPS) du réseau officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, en particulier, du CPEONS¹. Elle résulte de la fusion, au 1^{er} juillet 2014, des trois établissements de promotion sociale de la région Mons-Borinage à savoir le CPEPSB (siège d'Hornu), l'EISP (siège Kennedy à Mons) et Mons Formations (siège Jean d'Avesnes à Mons, anciennement à Cuesmes). Chacune de ces écoles organisaient de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Lors de cette fusion, deux entités ont été créées : l'une regroupe toutes les formations du secondaire (PROMSOC secondaire) et la seconde rassemble les formations relevant de l'enseignement supérieur (PROMSOC supérieur). L'ensemble de ces formations sont dispensées dans les différents sièges et différents lieux d'enseignement de la nouvelle structure.

En ce qui concerne le cursus évalué, l'enseignement est dispensé sur le site de Mons (Jean d'Avesnes).

Au sein de notre nouvelle institution PROMSOC supérieur, la coordination qualité institutionnelle a mené une réflexion en s'appuyant sur les analyses transversales passées et en cours dans l'ensemble des bacheliers évalués. Cette démarche nous a permis de mobiliser toutes les parties prenantes. Dans cette perspective, une dynamique de remise en question des chargés de cours au sein de la section mais aussi de l'ensemble des équipes éducative, administrative et technique a été initiée. Les bonnes pratiques inventoriées en interne et confirmées au moins en partie par les experts, constituent une base qui devra encore être développée dans l'avenir.

3 grands axes stratégiques ont été retenus pour développer le plan d'actions dans l'institution et en particulier au sein de la section concernée :

1. Définir et assumer une identité singulière
2. Professionnaliser davantage encore en s'ouvrant au monde extérieur
3. Développer la coordination pédagogique

La culture qualité, au sein de notre établissement, est un état d'esprit que nous tentons de conserver. La formalisation des différentes procédures constitue, à nos yeux, une priorité tout en voulant conserver une certaine flexibilité et le caractère informel de la gestion de la qualité.

Sur base de l'ensemble de ces éléments et en tenant compte de l'évolution de l'identité du métier, il nous appartient de veiller à construire collectivement et à communiquer clairement un projet propre à la section. En d'autres termes, il s'agit de continuer à développer la singularité en mettant en avant, dans la pratique quotidienne et dans la communication interne et externe, les éléments de différenciation spécifique à cette section et ce, afin que son identité soit visible et reconnue au sein de l'établissement mais également à l'extérieur de celui-ci.

¹ Conseil des **P**ouvoirs **o**rganisateurs de l'**E**nseignement **O**fficiel **N**eutre **S**ubventionné

1. Définir et assumer une identité singulière

Concrètement, cet objectif consiste à préciser un projet propre et singulier et à le communiquer aux étudiants et aux acteurs du monde professionnel afin d'une part que cette identité soit reconnue, visible, lisible et que d'autre part, la dynamique participative et structurée, inhérente à la mise en place de la démarche « qualité » soit consolidée.

2. Professionnaliser davantage encore en s'ouvrant sur le monde extérieur

Du premier axe découle celui de professionnaliser davantage encore. Le but étant de fournir, dans le futur, des formations qui répondent aux évolutions des besoins de toutes les parties prenantes, dans un monde en changement permanent. Plus concrètement, il est important d'assurer des échanges structurés avec la sphère professionnelle pour développer l'intégration de la section dans le monde professionnel.

Il convient également de porter une attention particulière à l'organisation administrative et à l'encadrement pédagogique des stages et de l'épreuve intégrée. L'objectif est d'une part d'optimiser, de simplifier et de formaliser la gestion administrative des stages et d'autre part, d'harmoniser et communiquer la guidance pédagogique avant, pendant et après les stages et l'épreuve intégrée.

Plus particulièrement, nous souhaitons développer l'axe de la professionnalisation de la formation à travers 3 sous-dimensions que vous retrouverez dans ce plan d'actions actualisé :

- les contacts avec le milieu professionnel ;
- les stages ;
- les épreuves intégrées.

2.1. A travers les contacts avec le milieu professionnel

Avec le soutien de la direction, il est recommandé aux enseignants d'inviter des personnes-ressource issues du monde professionnel dans les cours (conférences sur des contenus spécifiques) et dans le jury des épreuves intégrées. Ceci en vue de proposer une plus grande variété de regards, d'approches et de témoignages aux étudiants.

2.2. A travers les stages

- La direction, avec la collaboration des enseignants en charge des unités d'enseignement de stages réfléchiront à la formalisation d'une convention type de stage à partir de l'année scolaire 2017-2018. Le but de cette action est d'optimiser, de simplifier et de formaliser la gestion administrative des stages à travers les trois sites qui constituent notre institution. Des conventions balisées existent déjà pour les stages du cursus mais le souhait de la direction est d'uniformiser la procédure tout en sauvegardant la spécificité de la section.

- La direction demande aux enseignants d'organiser une réunion d'information lors de l'ouverture des unités d'enseignement relatives aux stages. L'objectif de cette réunion est de développer davantage encore le suivi individualisé et l'évaluation formative en créant des liens avec les stagiaires.

- Une liste reprenant les lieux de stage pertinents a été constituée. Cet outil permet à l'étudiant de choisir son lieu de stage en cohérence avec les visées pédagogiques et professionnelles de la section mais surtout avec son projet personnel. Il s'agit également de diversifier le plus possible les lieux de stage. Enfin, ce

carnet d'adresses est vu comme un moyen de « réseauter » avec le milieu professionnel. Il s'agit désormais de réfléchir à communiquer cette liste aux chargés de cours responsables des stages.

2.3. A travers les épreuves intégrées

- Depuis 2014-2015, la direction a entrepris de rédiger et de communiquer un règlement général relatif aux épreuves intégrées. Les enseignants responsables ont été invités à compléter le règlement spécifique à la section. Cette procédure a pour but de redéfinir les objectifs de l'épreuve intégrée et sa réalisation en fonction des compétences attendues en fin de formation.

- Dans le prolongement de l'action précédente, la grille d'évaluation de l'unité d'enseignement « Epreuve intégrée » a été élaborée selon les prescrits de l'inspection.

3. Développer la coordination pédagogique

La réalisation des actions développées dans les deux premiers axes repose sur la mise en œuvre d'une véritable coordination pédagogique. Il s'agit d'harmoniser les objectifs, les contenus, les méthodes et l'évaluation des différents enseignements en vue d'une meilleure intégration de ceux-ci en développant l'encadrement pédagogique de la part du personnel enseignant. Une plus grande cohérence du programme et une plus grande maîtrise pédagogique au sein de l'établissement sont les résultats attendus.

Depuis plusieurs années, la rédaction par des enseignants et la diffusion auprès des étudiants des fiches UE (Unité d'Enseignement) est le cheval de bataille de la coordination qualité institutionnelle. Ces fiches UE sont des outils permettant de clarifier et communiquer les contenus de cours, les acquis d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la bibliographie et sitographie pour chaque unité d'enseignement. Ces fiches sont distribuées aux étudiants mais il est prévu, à très court terme, de placer les canevas des fiches sur l'E-campus afin que les enseignants puissent les télécharger et les compléter de leur plan de cours, leurs modalités d'évaluation et leur bibliographie/sitographie. Les étudiants pourront alors consulter ces fiches en se connectant à l'E-campus.

Depuis janvier 2013, l'enseignement de promotion sociale de la Province du Hainaut partage avec la HEPH-Condorcet un dispositif permettant de travailler à distance : l'E-Campus². Il s'agit d'un espace de communication entre l'établissement d'une part et les enseignants et les étudiants d'autre part. Celui-ci est encore très peu connu des enseignants et des étudiants.

Sont déjà fonctionnels (mais pas forcément utilisés) sur l'E-Campus, les outils suivants :

- L'accès à un web mail professionnel pour les étudiants et les enseignants ;
- Des logiciels téléchargeables ;
- Une plate-forme d'enseignement sur laquelle il est possible de déposer des cours, des vidéos, des exercices formatifs avec autocorrection... ;
- Un forum de discussion propre à chaque section ;
- Des espaces de valves numériques pour les enseignants et pour les étudiants y sont intégrés. Des documents y sont téléchargeables : conventions de stages, mémentos, ROI, le règlement pour l'épreuve intégrée, les procédures de recours et de reconnaissance des capacités acquises...

L'horaire des cours est disponible, quant à lui, sur le site Internet de l'établissement (www.promsoc.net).

² <http://ecampus.hainaut-promsoc.be>

A partir d'octobre 2015, nous avons commencé à former des chargés de cours aux différentes utilisations de l'E-campus. Le but est de créer une banque d'informations incontournables pour les étudiants et d'augmenter l'efficacité de la communication en interne. Les plus motivés pourront suivre une formation d'initiation à la plate-forme d'enseignement « Moodle » intégrée à l'E-campus.

Un guide à destination des étudiants appelé « Mémento étudiant » vient de voir le jour et est diffusé sur l'E-campus (en version téléchargeable). Nous espérons que cet outil constituera une aide à la réussite en apportant de l'information quant au cadre institutionnel et pédagogique. Un « Mémento enseignant » est aussi téléchargeable sur l'E-campus.

Depuis que notre institution appartient au Pôle Hainuyer, une convention a été établie. Elle stipule que tout étudiant ou membre du personnel pouvant faire la preuve qu'il appartient à un établissement d'enseignement repris sous ce pôle peut accéder à toutes les bibliothèques des institutions concernées. Cette convention contribuera à favoriser l'utilisation des bibliothèques extérieures.

Plan d'actions actualisé – Bachelier en marketing

Axe 1 : Définir et assumer une identité singulière				
<u>Etablir un plan stratégique institutionnel autour de l'identité « PromSoc Supérieur »</u>				
<i>Description de l'action</i>	<i>Échéance(s)</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Résultat(s) attendu(s)</i>	<i>Degré de priorité</i>
Produire la carte mentale de l'institution	Juin 2017	Directions / Sous directions / Coordination qualité / Personnel administratif / Le corps enseignant et les étudiants	Identifier les différentes forces de l'institution et se projeter dans l'avenir	*****
Établir l'organigramme de l'institution	Juin 2017		Clarifier le rôle de chacun au sein de l'équipe de direction	
Traduire la carte mentale en plan stratégique opérationnel	2017-2018		Impliquer l'ensemble de l'équipe de direction dans le développement de l'identité institutionnelle	
Communiquer à l'ensemble des parties prenantes le PSO	Régulièrement au cours du processus d'élaboration du PSO		Fédérer les parties prenantes autour de l'identité créée / provoquer l'adhésion à cette identité	
<u>Utiliser l'e-campus comme procédure de communication interne</u>				
Déposer des documents administratifs relatifs aux étudiants avec possibilité de téléchargement	Actions en cours et à poursuivre	Direction / services administratifs	Entretenir les échanges entre les services administratifs et les étudiants	***
Idem pour les chargés de cours/experts			Entretenir les échanges entre le corps enseignant et les services administratifs	
Utiliser les valves électroniques (horaires, profs absents...)	2017-2018		Augmenter l'efficacité de la communication interne	
Mettre à disposition des étudiants des documents pédagogiques (fiches UE, notes de cours, diaporamas, cours en ligne...)	Action en cours et à poursuivre	Chargés de cours	Entretenir les échanges entre les étudiants et les enseignants	

Axe 2 : Professionnaliser davantage encore en s'ouvrant au monde extérieur

A travers les contacts avec le milieu professionnel

<i>Description de l'action</i>	<i>Échéance(s)</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Résultat(s) attendu(s)</i>	<i>Degré de priorité</i>
Inviter des personnes-ressource issues du monde professionnel dans les cours (conférences sur des contenus spécifiques) et dans le jury des épreuves intégrées	Actions en cours et à poursuivre	Professeurs de la section et agent administratif	Proposer des enseignements en prise avec la réalité du terrain, avec des visions diversifiées	***
Intégrer dans le corps enseignant davantage de praticiens/experts qualifiés		Pouvoir organisateur et direction	Augmenter les ressources enseignantes spécialisées en marketing	



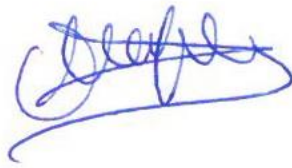
A travers les épreuves intégrées

Rédiger et communiquer un règlement général relatif aux épreuves intégrées	Actions abouties	Direction	Redéfinir les objectifs de l'E.I. et sa réalisation en fonction des compétences attendues en fin de formation	****
Rédiger et communiquer un règlement spécifique relatif à l'épreuve intégrée de la section : Bachelier en Marketing		Direction et professeurs responsables		
Elaborer et communiquer la grille d'évaluation de l'UE « Epreuve intégrée » de la section Bachelier en Marketing	Action en cours et à poursuivre	Direction, inspection et professeurs responsables		

A travers les stages

Formaliser et diffuser une convention type de stage → Réflexion et production en 2017-2018 → Diffusion et régulation en 2018-2019		Direction et agents administratifs	- Optimiser, simplifier et formaliser la gestion administrative des stages - Etablir avec les maîtres de stage des contrats en termes d'activités de stage cohérentes avec les compétences attendues chez le stagiaire	**
Organiser une réunion d'information lors de l'ouverture des unités d'enseignement relatives au stage	Action en cours et pérenne	Enseignants/ experts responsables	- Développer le rôle de l'évaluation formative lors des stages en formalisant les liens avec les stagiaires	****

Constituer une liste des lieux de stage pertinents	Action aboutie		- Prévoir les lieux de stage en cohérence avec les visées pédagogiques et professionnelles, et avec le projet personnel de l'étudiant - Diversifier le plus possible les lieux de stage	***
Axe 3 : Développer la coordination pédagogique				
<i>Description de l'action</i>	<i>Échéance(s)</i>	<i>Responsable(s)</i>	<i>Résultat(s) attendu(s)</i>	<i>Degré de priorité</i>
Rédiger un guide à destination des étudiants (Mémento étudiant) et des enseignants (Mémento professeur) et les diffuser	Action aboutie	Direction et personnel administratif	- Aider à la réussite - Informer les étudiants et les enseignants sur le cadre institutionnel et pédagogique	**
Rédiger et diffuser les fiches pour chaque unité d'enseignement	Action en cours et à poursuivre	Coordination qualité et enseignants	Clarifier et communiquer les contenus de cours, les acquis d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la bibliographie et sitographie pour chaque unité d'enseignement	****
Former le personnel enseignant aux différentes utilisations de l'E-campus		Direction, service technique, enseignants qualifiés	- Créer une banque d'informations incontournables pour les étudiants - Augmenter l'efficacité de la communication en interne	**

La direction		Coordination Qualité	
Alain BLONDEAU 	Nathalie DELAUNOIS 	Valentine HUPEZ 	Annie DUPONT 